

Signation

Fait à Bethlémy de Nesson
de Ayguerpese par vertu des lettres
du Roy nostre sire et Exécutoire de
généraux maîtres dont la teneur
Sensuit

8 Juillet 1392

Il par les généraux maîtres
des Monnoyes du Roy nostre sire,
Gardeur, Contre garde et vous maîtres
particulier de la Monnoye de saint ~~domin~~
presens et avenir, nous avons
reçu les lettres de nostre dit seigneur
par lesquelles il appert que
Bethlémy de Nesson changeur

demourant a aigueperse est assigné de
la somme de cinquante sept Livres
dix sept sols huit deniers tournois
aux deubie de riste en du compte
fait pour billon par lui livré en la
dite Monoye, si comme il en
apparoit par certification de vous
garde et contregarde sur la moitié
de tout le profit du billon d'ou en
d'argent quel livrer ou fera livré
en la dite Monoye, comme il vous
apparoit par les dites Lettres, et
lesquelles nous vous envoyons avec
cette lettre de nos singes attachés avec
présentes, si vous mandons que
la dite somme de cinquante sept
Livres dix sept sols huit deniers
tournois, vous maîtrez partie
luy payez sur la moitié du profit
du Rendage appartenant au dit

Leigneur de tout le Billon tant d'or
 comme d'argent que ledit Bert Gelymy
 livrera ou fera livrer en son nom
 en ledite Monnoye rabatto l'ouvrage
 et Monnoye, ainsi et par la
 maniere que notre dit seigneur le
 mande tant a Paris pour nos
 signer le ~~par~~ futime pour de juillet
 Lan 1392.